

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

En France, « l'étranger »
n'est ni un problème
ni une menace.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

La Cimade
L'humanité passe par l'autre



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

FAITS SAILLANTS 2023	4
TEMPS FORTS 2023 EN RÉGIONS	8
ASILE ET SÉJOUR	10
EXPULSIONS, PRISON ET RÉTENTION	12
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE	14
VICTIMES DE VIOLENCES ET JEUNES EN DANGER ISOLÉ.E.S	16
APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	18
SOLIDARITÉS INTERNATIONALES ET EUROPE	20
SENSIBILISATION	22
COMMUNICATION	23
VIE DU MOUVEMENT	24
ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES	26
ÉLÉMENTS FINANCIERS	28
PARTENAIRES 2023	30

ÉDITO

© Elise Meillon



Mobilisation et résistance : tels ont été les maîtres-mots de l'année 2023 pour La Cimade et ses équipes face aux multiples attaques déployées contre les personnes étrangères.

Tout au long de l'année, c'est bien sûr le projet de loi asile et immigration qui a été au centre des actions et préoccupations de l'association, jusqu'à son adoption finale par le Parlement en décembre dans une atmosphère chaotique, saturée de discours stigmatisant et criminalisant les personnes migrantes. Décryptage des principales dispositions du projet de loi au fil de ses évolutions législatives successives, actions de plaidoyer et de sensibilisation pointant les conséquences dramatiques du texte pour les personnes étrangères, nombreuses mobilisations et manifestations... Toutes ces actions, menées par La Cimade, seule ou avec ses nombreux partenaires, ont été massivement déployées.

Réagissant dans le même temps à de nombreuses violations des droits et remises en cause de nos principes démocratiques, La Cimade se mobilisait en 2023 contre l'opération Wuambushu à Mayotte, injustement présentée comme une solution aux souffrances vécues par les habitant.e.s de l'île, alors qu'elle n'a fait qu'accroître les injustices et les divisions. Elle dénonçait, notamment

par la forte mobilisation de ses équipes au Centre de rétention administrative (Cra) du Mesnil-Amelot, les expulsions mises en œuvre illégalement par les autorités dans les Cra où les conditions d'enfermement ne cessent de se détériorer. Elle alertait contre les remises en cause de l'état de droit et les entraves aux libertés associatives, lorsque les associations de solidarité étaient pointées du doigt. Elle s'inquiétait de l'inacceptable inversion des responsabilités, lorsqu'elle-même fut faussement mise en accusation au moment du dramatique attentat d'Arras et de l'assassinat du professeur Dominique Bernard.

Tenir bon, ensemble, fut ainsi l'un des leitmotivs de l'année : œuvrer à rétablir les bases d'un débat public apaisé, lutter contre tout raccourci, contre toute contre-vérité chaque fois qu'une actualité devient prétexte à surenchère haineuse et xénophobe, rappeler sans cesse qu'une démocratie se préserve et se grandit à travers le respect des règles de l'état de droit, de la dignité et des droits fondamentaux de toutes et tous.

Tout cela n'aurait pas été possible sans les démarches interassociatives et partenariales, qui ont également été des marqueurs de cette année riche en soutiens et échanges mutuels, en manifestations de solidarité, en construction collective d'actions et d'événements pour défendre d'autres politiques migratoires.

Impossible aussi sans la force du mouvement Cimade, de tous ses membres, bénévoles et salarié.e.s, impliqué.e.s au quotidien sur tous les territoires ; un mouvement qui s'est renforcé à travers l'adoption au mois de juin 2023 d'un projet associatif réactualisé et le renouvellement de ses instances locales et nationales.

Bénévoles, salarié-es, partenaires, donateurs et donatrices, toutes et tous ont permis, par leur implication et leur appui, d'imaginer et de faire naître dans nos groupes locaux des temps de partage et de solidarité avec les personnes étrangères que nous accompagnons, autant de points d'appui pour la construction d'une société accueillante et solidaire. C'est bien cet objectif que La Cimade, créée il y a exactement 85 ans cette année, continuera à poursuivre avec constance et détermination.

HENRY MASSON
Président

FANÉLIE CARREY-CONTE
Secrétaire générale

MONIQUE GUYOT-BERNI
Vice Présidente



© La Cimade

Manifestation contre la loi Asile Immigration à Strasbourg

FAITS SAILLANTS 2023

■ Janvier

Lors de son assemblée générale, La Cimade valide un projet, un budget et des orientations stratégiques visant à porter une parole forte et à se mobiliser contre le projet de loi asile et immigration. « Non à la loi asile et immigration. Ni précarité, ni expulsions. Régularisation ! » sera le mot d'ordre de l'année 2023.

Avec ses partenaires et 45 associations, La Cimade se mobilise pour rendre visible l'ampleur et les visages du « sans-abrisme » dans l'agglomération lilloise.

Les actes désespérés et gestes d'automutilations sont fréquents dans les centres de rétention administrative (CRA). La Cimade témoigne de deux tentatives de suicide en une semaine au CRA de Rennes. Ils mettent en lumière les difficultés psychologiques que l'enfermement et l'attente d'une expulsion entraînent ou accentuent.

■ Février

La Cimade est co-rédactrice d'un rapport sur la situation et les droits des mineur-e-s isolé-e-s. Un an après la promulgation de la loi relative à la protection des enfants, dite « Loi Taquet », les droits de milliers d'enfants présents sur le territoire ne sont toujours pas respectés.

Face à la grave crise qui frappe Haïti, des organisations de Guadeloupe, Guyane, Martinique, ainsi que des associations nationales comme La Cimade se mobilisent. Elles appellent l'État français à stopper les expulsions vers Haïti, à ne plus enfermer les personnes haïtiennes en centre de rétention et à leur octroyer une protection.

Le 24 février, La Cimade appelle à une marche pacifique à Saint-Brévin pour exprimer sa solidarité envers les personnes migrantes et faire bloc face aux menaces de celles et ceux qui attisent les haines.

Avec ses partenaires, au sein de collectifs inter-associatifs, La Cimade organise collectivement sa mobilisation contre le projet de loi asile et immigration.

■ Mars

Le 3 mars, La Cimade manifeste devant le CRA du Mesnil-Amelot pour dénoncer les violations répétées des droits fondamentaux des personnes enfermées.

Dans le cadre du projet de loi asile et immigration, le gouvernement met en avant la nécessité de durcir la double peine. La Cimade publie une vidéo pour expliquer ce qu'est la double peine, quelles en sont les conséquences et pourquoi elle demande son abolition.

Le 15 mars, à l'occasion de la Journée internationale contre les violences policières, La Cimade diffuse un podcast de récits de personnes étrangères victimes de graves violations de leurs droits imputables aux forces de l'ordre.

Le 18 mars, au col de Montgenèvre, la Grande maraude solidaire rassemble près de 600 personnes. À l'appel du collectif Tous migrants et avec ses partenaires, La Cimade y participe et soutient la population du Briançonnais déterminée à lutter contre les violences des politiques migratoires à cette frontière.

Suite à l'annonce du report de l'examen du projet de loi asile et immigration par le président Emmanuel Macron le 23 mars, La Cimade demande l'abandon pur et simple du texte.

Dans l'océan Indien, La Cimade dénonce les séparations de famille entre Mayotte et La Réunion dans le cadre d'évacuations sanitaires (Evasan). Elle demande le respect des droits fondamentaux des enfants.

■ Avril

Dans le cadre du réseau Migreurop, La Cimade organise, avec plusieurs associations, un webinaire d'analyse des réformes européennes en cours sur la migration et l'asile.

La Cimade publie une note d'analyse *Albanie : enjeux migratoires dans les Balkans. Transit, émigration, retours forcés : des mobilités entravées*. Elle contribue à la compréhension de la place de ce pays dans les parcours et les politiques migratoires.

Constatant des difficultés croissantes pour accéder à l'Aide médicale d'État (AME) depuis la réforme du dispositif en 2019, La Cimade et ses partenaires mènent une enquête inédite pour documenter l'ampleur des dysfonctionnements.

À Mayotte, La Cimade dénonce l'opération Wuambushu qui prévoit d'augmenter de façon exponentielle le rythme

des reconduites à la frontière. Cette opération aggrave la précarité de la population et exacerbe les tensions sociales qu'elle prétend combattre.

Publication du rapport annuel sur les centres et locaux de rétention administrative par La Cimade et les autres associations présentes dans ces lieux d'enfermement.

■ Mai

À l'heure où les autorités françaises renouvellent, pour la vingt-et-unième fois, le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de la France, La Cimade et ses partenaires dénoncent les violations des droits par les autorités françaises à la frontière franco-espagnole et présentent les initiatives locales de soutien aux personnes exilées.

Le 29 mai, six habitants du campement de Ouireham, soutenus par les associations locales et La Cimade ont déposé un référé liberté pour demander l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène des personnes exilées. La justice leur a donné raison.

Le 30 mai, le tribunal administratif de Caen audience trois jeunes étrangers isolés accompagnés par La Cimade et déboutés de leur minorité par le Conseil départemental de l'Orne. Celui-ci est contraint par la justice d'assurer leur mise à l'abri et de prendre en charge l'ensemble de leurs besoins élémentaires jusqu'à ce que l'autorité judiciaire se prononce sur leur minorité.

■ Juin

Le 3 juin 2022, le Conseil d'État encadre le recours à la dématérialisation pour les demandes de titre de séjour. Plus d'un an après, la situation ne cesse d'empirer, avec de graves répercussions sur la situation des personnes étrangères. La Cimade et ses partenaires dévoilent un état des lieux des manquements des préfectures.

Le 7 juin, avec le collectif des mort-e-s de la prison, La Cimade participe au quinzième hommage pour honorer la mémoire des femmes et des hommes qui décèdent en détention.

Le 8 juin, les États membres de l'Union européenne parviennent à un accord sur deux des règlements du Pacte européen sur la migration et l'asile. La Cimade décrypte les principaux enjeux des réformes européennes en cours d'adoption et publie ses analyses et propositions.

Du 12 au 16 juin La Cimade participe à « La pirogue du droit » sur le fleuve Oyapock. Organisée par le centre départemental d'accès au droit de Guyane, cette action propose aux juristes, magistrat-e-s et avocat-e-s de Guyane d'embarquer à la rencontre des populations des fleuves frontières de la Guyane, le Maroni et l'Oyapock pour permettre un accès aux droits aux populations enclavées.

L'année 2023 est une année électorale pour La Cimade. À tous les échelons du mouvement, local, régional et national, les instances sont renouvelées. Lors de son assemblée générale du 17 juin, La Cimade renouvelle son conseil national et adopte son projet associatif au terme d'une réflexion collective de deux ans.

■ Juillet

Grace à une importante mobilisation de La Cimade et de ses partenaires associatifs, ainsi que des relais politiques, religieux et médiatiques, la préfecture du Calvados a finalement autorisé un cuisinier et son épouse à déposer une demande « d'admission exceptionnelle au séjour ». Suite à une dénonciation, celui-ci avait été interpellé dans une église alors qu'il était venu prier.

Les équipes de La Cimade, sous l'impulsion de Vox Public et avec les collectifs de sans-papiers, se sont investies dans le projet *Parlement de rue*. Une interpellation publique théâtralisée qui dénonce l'impact du projet de loi asile et immigration sur la vie des personnes migrantes.

■ Août

Dans la Drôme, La Cimade participe à la préparation de la septième édition du festival *Les murs ne servent à rien*. Ces trois journées sont consacrées à penser les migrations autrement au travers de rencontres, projections, débats ou expositions.

Le 28 août, La Cimade signe un communiqué inter-associatif en soutien aux ONG solidaires en mer afin de dénoncer les entraves qu'elles subissent dans leurs actions de recherche et de sauvetage en Méditerranée.

■ Septembre

Par le biais d'une lettre ouverte publiée le 18 septembre, 41 organisations interpellent le préfet du Nord au sujet des difficultés rencontrées lors des renouvellements de titre de séjour. Du jour au lendemain, à cause de l'administration, des personnes en situation régulière basculent dans l'illégalité et perdent leurs droits.

Du 22 au 24 septembre, La Cimade organise ses journées nationales sur la thématique de l'enfermement et de l'expulsion des personnes étrangères.

■ Octobre

Aux côtés de La Cimade, plus de 35 associations signent une tribune dans l'Obs pour dénoncer les attaques formulées à l'encontre des associations de solidarité après le dramatique assassinat du professeur Dominique Bernard à Arras

Le 12 octobre, 34 syndicats, institutions et associations, dont La Cimade, interpellent le gouvernement pour mettre fin à la surpopulation carcérale qui rend la situation des prisons explosives.

Rendez-vous annuel incontournable pour croiser les regards sur les migrations dans une ambiance festive et conviviale, le festival Migrant'scène de La Cimade s'installe du 18 novembre au 9 décembre dans une centaine de villes.

■ Novembre

Dans un contexte d'atteintes sans précédent aux droits des personnes étrangères, La Cimade présente, à travers une nouvelle saison de podcasts, des récits de personnes dont la présence en France est considérée comme indésirable par l'État.

Le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, La Cimade dénonce les violations des droits des jeunes en danger isolé-e-s. Aucune distinction en fonction des origines ou de la nationalité ne devrait freiner la protection des enfants.

La Cimade publie un document complet de décryptage du projet de loi asile et immigration avant son examen par l'Assemblée nationale. Parallèlement, un important travail de plaidoyer est mené pour sensibiliser aux dangers que ce texte présente pour les personnes étrangères.

Dans une tribune publiée dans Le Monde le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, La Cimade et plus d'une vingtaine d'organisations appellent à un véritable tournant pour lutter contre les violences et réellement protéger toutes les femmes, quels que soient leur nationalité et leur statut administratif.

Partout sur le territoire les équipes de La Cimade participent aux mobilisations et manifestations contre le projet de loi asile et immigration.

■ Décembre

Le 15 décembre, La Cimade organise un débat pour commémorer les 40 ans de la Marche historique pour l'égalité et contre le racisme. Cette commémoration intervient en plein débat sur le projet de loi asile et immigration qui stigmatise une fois encore les personnes étrangères.

Au lendemain du vote de la loi asile et immigration, 45 organisations, dont La Cimade, lancent un appel au retrait de cette loi et à continuer la mobilisation. Elles dénoncent un texte qui tourne le dos aux forces de la société et remet en cause la garantie de droits fondamentaux et les libertés publiques.



© La Cimade

Manifestation à Saint Brévin le 25 février 2023



TEMPS FORTS 2023 EN RÉGIONS

■ Amériques

Se lier avec nos partenaires pour être plus forts dans un contexte dégradé

Les deux groupes de Guadeloupe et Guyane ont consolidé les interventions collectives et actions de sensibilisation auprès des publics de nos partenaires et ont participé à des mobilisations inter-associatives contre le projet de loi asile et immigration. Face à la crise humanitaire qui s'est encore intensifiée en Haïti et qui touche une large partie des personnes exilées dans la région, des nouveaux réseaux de partenaires se sont créés.

En Guyane, un plaidoyer majeur pour l'amélioration de l'accueil des personnes qui demandent l'asile et pour les réfugié-e-s a été mené avec nos partenaires. La Cimade s'est à nouveau investie dans « La pirogue du droit » pour toucher un public géographiquement isolé.

■ Auvergne Rhône-Alpes

La montée en puissance de mobilisations citoyennes

À Lyon, en mai 2023, le collectif « Bouge ta préf » a réuni plusieurs centaines de personnes pour demander le respect des procédures et un service public digne pour les personnes étrangères. La Journée internationale des migrants du 18 décembre a été l'occasion d'organiser à Grenoble une manifestation festive d'ampleur avec concert et projection sur les murs. Du côté de Clermont-Ferrand, les mobilisations en réseau ont encore pris de l'ampleur. Dans toute la région, La Cimade était présente lors des manifestations contre la loi asile et immigration. Plus de 5 000 personnes se sont mobilisées à Saint-Étienne, Chambéry, au Puy-en-Velay et ailleurs, avec toujours la même détermination. De même, les exactions en cours en Palestine ont provoqué l'indignation et la volonté de s'unir, dans la rue, pour faire entendre l'exigence humanitaire d'un cessez-le-feu et la libération de tous les otages.

■ Bretagne Pays-de-Loire

Informé, partager pour mieux mobiliser

La région Bretagne-Pays-de-Loire a mis en place un nouvel outil de communication interne avec la parution de sa « Petite lettre ». Elle a vu le jour en mars 2023 et cinq

numéros ont déjà été publiés. On y trouve un contenu varié avec un retour sur les événements marquants dans la région, des photos, des annonces, des nouvelles locales, régionales, nationales et un agenda des temps forts à venir. Son objectif est de valoriser les actions, partager les réussites, créer du lien entre les différents groupes locaux. En un mot, il s'agit d'un nouvel outil à destination des équipes bénévoles. En 2023, elle a permis de croiser les actions et initiatives sur le territoire lors du projet de loi asile immigration. Au printemps, la montée des menaces d'extrême droite a été décortiquée dans la Petite lettre et la publication a participé au lancement d'une stratégie régionale commune de réflexion et d'action.

■ Centre-Ouest

L'essor des actions dans l'espace public

Dans tous les groupes locaux de la région, de nombreuses actions de sensibilisation ont été construites pendant le festival Migrant'scène et au-delà, notamment à Tours à destination des scolaires autour du jeu « Parcours de migrant-e-s ». Les mobilisations dans l'espace public se sont développées : dans les Deux-Sèvres avec des actions de rue, dans le Loir-et-Cher sur les questions d'hébergement ou dans le Loiret avec des manifestations autour de la création d'un 24^e centre de rétention à Olivet. Enfin, les groupes locaux de la région ont poursuivi leurs actions autour de l'accès aux droits, que ce soit directement à destination des personnes étrangères, ou des travailleuses et travailleurs sociaux, avec de nombreuses formations réalisées. C'est dans cet objectif qu'une expérimentation de permanences à destination des livreurs et livreuses à vélo a été mise en place à Poitiers. Enfin, les bénévoles de la région ont été très mobilisé-e-s sur l'organisation de la session nationale de La Cimade à Bugeat en Corrèze.

■ Franche-Comté Bourgogne

Protéger les enfants : une priorité absolue

Dans la Nièvre, l'Yonne et le Doubs, la fréquentation des permanences de La Cimade par des enfants a augmenté à partir de juin. Appui à la reconstitution d'état civil, aide à la compréhension des institutions administratives et judiciaires, soutien dans la vie quotidienne sont autant de tâches assurées par les bénévoles. À Besançon, la mobilisation du mois d'octobre a contribué à la mise à l'abri par les pouvoirs publics d'une cinquantaine de jeunes, dans l'attente de la reconnaissance de leur minorité. À la fin de l'automne, plusieurs Conseils départementaux ont fait des annonces politiques pour suspendre l'accueil de mineur-e-s isolé-e-s, notamment à Belfort et dans le Jura. Dans la presse régionale, La Cimade a rappelé un droit fondamental : aucune personne se déclarant mineur-e ne doit dormir dehors en France.

■ Grand Est

Développement des activités d'apprentissage du français

L'apprentissage du français est un des principaux intérêts des personnes migrantes. Mais ce sont aussi des temps importants pour l'accueil, les rencontres et la convivialité. Dans la région Grand Est, trois villes ont massivement développé leurs activités d'apprentissage du français. À Charleville-Mézières, les cours sont dispensés selon quatre niveaux dans différents lieux. Du côté de Colmar, huit bénévoles proposent désormais six cours. Et dans le nouveau local mis à disposition de La Cimade de Strasbourg, le nombre d'ateliers sociaux linguistiques s'est lui aussi développé. Ces ateliers sont à destination des personnes sans-papiers, hommes et femmes de toutes nationalités. En parallèle, le groupe développe des actions de médiation culturelle au musée, à la médiathèque ou dans le cadre de pratiques artistiques.

■ Île-de-France

Face aux conséquences de la dématérialisation, une forte mobilisation

L'accès au droit des personnes étrangères a poursuivi sa dégradation dramatique avec la dématérialisation des procédures. Face à cette situation, la région s'est mobilisée sur plusieurs fronts. L'implication dans le collectif « Bouge ta préf » a permis de rendre visibles les entraves à l'accès aux préfectures dans tous les départements d'Île-de-France. Des revendications communes ont été rédigées et une action contentieuse collective a été menée. La Journée mondiale des réfugiés a été aussi l'occasion d'une mobilisation devant le ministère de l'intérieur afin de dénoncer l'abandon administratif des personnes réfugiées. La Cimade a aussi réalisé un recensement des dysfonctionnements rencontrés sur l'Administration numérique des étrangers en France (ANEF) par les personnes étrangères victimes de violence.

■ Languedoc-Roussillon

Face aux préfectures inaccessibles, la mobilisation ne faiblit pas

En Languedoc-Roussillon comme ailleurs, l'accès au service public des personnes étrangères est problématique. La préfecture du Gard reste fermée au public et plusieurs personnes ont perdu leur emploi et leur logement faute de pouvoir déposer leur demande de renouvellement de titre de séjour. Partout les services dématérialisés contribuent à invisibiliser les importantes files d'attente pour un rendez-vous en préfecture. La Cimade a saisi le tribunal administratif de Montpellier afin de demander l'ouverture des guichets et des nouveaux accès à la procédure dématérialisée. Le tribunal a rendu une décision défavorable renvoyant des centaines de personnes dans la précarité administrative. Les activités de sensibilisation se sont développées à Béziers et Montpellier avec des actions festives à destination des publics accompagnés.

■ Nord Picardie

Des actions pour contrer la dématérialisation des guichets

Les équipes se sont fortement mobilisées contre le projet de loi asile et immigration, mais aussi pour un accès effectif aux guichets des préfectures. Le groupe de Soissons a ainsi obtenu de la justice administrative la mise en place d'une alternative à la prise des rendez-vous en ligne. Les groupes de Lille et Tourcoing ont notamment mené des actions de témoignages et d'interpellation face aux délais de traitement des demandes par la préfecture du Nord. Ces temps d'attente plongent des personnes en situation régulière dans des situations dramatiques. Du jour au lendemain, elles perdent leur droit au séjour et au travail parce que la préfecture ne leur délivre pas un récépissé ou une attestation.

■ Normandie

Agir face aux perspectives de régularisation qui se réduisent

Face à la sollicitation croissante des permanences, La Cimade a pris la mesure des difficultés liées aux impasses administratives, à la dématérialisation et aux conséquences de la nouvelle loi. Pour favoriser l'intégration des personnes qui nous sollicitent, des actions d'apprentissage du français ont été imaginées. Elles permettent rencontres et échanges à travers une pratique artistique ou la visite de lieux culturels. Dans l'Orne, des actions collectives de communication et de contentieux ont mis en exergue la vulnérabilité des jeunes déboutés de leur minorité par le département. Sur

le campement de Ouistreham, une équipe de citoyen-ne-s se mobilise, à l'initiative de La Cimade, pour soutenir les exilé-e-s qui souhaitent demander l'asile. Et un contentieux a permis l'installation de sanitaires, une petite victoire dans le dénuement extrême.

■ Océan Indien

Une dynamique territoriale renouvelée face à l'empilement des crises

De l'accueil de personnes en demande d'asile, ou évacuées sanitaires vers La Réunion, à la mise en place d'une nouvelle brigade de la police aux frontières (PAF) aux pratiques contestables, en passant par l'opération Wuambushu, la crise de l'eau, l'insécurité et les entraves aux libertés associatives à Mayotte, les crises et défis se superposent dans l'Océan Indien. Ils creusent encore la fracture sociale et encouragent la montée des violences à caractère xénophobe. Pour réagir à cette dégradation des droits, de nouvelles dynamiques territoriales ont émergé : un troisième groupe local a vu le jour dans le Sud réunionnais, La Cimade a repositionné son action à Mayotte sur la base de partenariats forts et de nouveaux espaces d'échanges inter-associatifs s'articulent et se consolident, posant les bases d'un plaidoyer collectif régional.

■ Sud-Est

Des permanences engorgées, des équipes de sensibilisation mobilisées

En 2023, les équipiers et les équipières de la région ont encore été très sollicités, notamment concernant les nombreux obstacles à la réunification familiale ou face à la complexification des démarches de demande de titre. En mars, avec ses partenaires, La Cimade a assigné la préfecture des Bouches-du-Rhône contre la dématérialisation des procédures.

En parallèle, salarié-e-s et bénévoles ont largement investi l'espace public : mobilisation contre le projet de loi, implication dans des événements tels que le Printemps des migrations à Nice ou les Rencontres méditerranéennes à Marseille, actions de rue pour aller à la rencontre de futur-e-s bénévoles.

Enfin, après plusieurs années sans programmation, la région Sud-Est a pu proposer des événements régionaux pour le festival Migrant'scène combinant expositions, concerts, lectures théâtralisées et soirées thématiques.

■ Sud-Ouest

Une année de mobilisation pour la régularisation large et durable

Dans le Sud-Ouest, les équipiers et les équipières de La Cimade ont été particulièrement mobilisés tout au long de l'année pour dénoncer les atteintes prévisibles aux droits fondamentaux des personnes exilées. Au mois de février, un temps régional s'est organisé en visioconférence pour permettre aux bénévoles d'échanger sur les stratégies de mobilisation et de plaidoyer contre le projet de loi asile et immigration. Il a aussi permis de préciser les revendications de La Cimade. Conférences de presse, manifestations, plaidoyer auprès des élu-e-s... autant d'actions menées avec nos partenaires afin de revendiquer une autre politique migratoire et porter haut et fort la nécessaire régularisation des personnes dépourvues de titre de séjour. L'assemblée générale régionale, organisée en juin dans le Tarn, a permis à La Cimade de poursuivre ses réflexions sur les stratégies et les modes d'actions autour de la régularisation.



© Claude Beaudemoulin

Mobilisation à Vannes contre la loi Asile Immigration et pour la régularisation

ASILE ET SÉJOUR

LE DROIT D'ASILE

En 2023, 145 522 premières demandes ont été enregistrées, soit un nouveau record historique. Le premier pays concerné par la demande d'asile est l'Afghanistan avec plus de 16 000 demandes. 126 751 décisions ont été prises par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) avec un taux d'accord de 33 %. Autre record, 60 808 personnes se sont vues reconnaître une protection.

Alors qu'environ 150 000 personnes ont une demande d'asile en cours d'examen, à peine 80 000 bénéficient des conditions matérielles d'accueil et seulement 65 000 sont hébergées dans le dispositif national d'accueil.

■ CRÉER DE LA JURISPRUDENCE AU BÉNÉFICE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

La Cimade a été à l'initiative ou a contribué à des requêtes devant les juridictions administratives. Elle a ainsi contesté les modalités particulières d'examen des demandes d'asile à Mayotte ou les modalités de fonctionnement des

centres d'accueil et d'examen de situation ou des centres d'hébergement des dispositifs de préparation au retour. Ces requêtes ont été rejetées. En revanche, avec d'autres organisations, elle a obtenu que le maire de Ouistreham installe des sanitaires, des douches et des robinets d'eau pour les personnes soudanaises d'un campement. Et fait notable, ce contentieux a été gagné l'obligation de paiement d'une astreinte en l'absence d'exécution de la décision de justice.

■ ÉLABORER DES POSITIONS POLITIQUES SUR L'ASILE ET LA RÉUNIFICATION FAMILIALE

Deux groupes de travail se sont réunis dans l'année pour remettre à jour les positions politiques de La Cimade en matière d'asile et travailler sur la question de la réunification familiale des bénéficiaires de la protection internationale. Deux positions ont été adoptées par le conseil national en décembre 2023.

LE DROIT AU SÉJOUR

La Cimade a poursuivi en 2023 ses actions pour défendre la régularisation et l'accès aux droits de toutes les

personnes étrangères, dans l'Hexagone comme dans les départements d'Outre-mer.

■ OBTENIR UN TITRE DE SÉJOUR, UNE MISSION QUASI IMPOSSIBLE

La France continue de délivrer des titres de séjour (323 260 premiers titres de séjour en 2023, soit 1,4 % de plus qu'en 2022). Mais ces chiffres ne disent rien des réalités vécues par de nombreuses personnes étrangères précaires. Elles sont largement privées de tout accès à un titre de séjour par un arsenal de conditions complexes à remplir, et par des procédures interminables marquées par la disparition de l'accompagnement humain en préfecture, au nom de la modernisation du service public dématérialisé. En revanche, ces chiffres évoquent les obstacles grandissants opposés aux personnes faisant valoir leurs attaches privées et familiales en France. Pour elles, moins de premiers titres de séjour ont été délivrés en 2023 qu'en 2022 (91 020 contre 95 939, soit une baisse de 5,1 %). Dans ses permanences d'accueil, La Cimade constate les multiples impasses rencontrées par un nombre croissant de personnes étrangères installées en France, souvent de longue date : impossibilité de réunir des pièces exigées par l'administration, procédure dématérialisée bloquée, silence sans fin de la préfecture, pertes de droits, etc. Face à ces situations et aux attaques supplémentaires apportées par le projet de loi asile et immigration, La Cimade a poursuivi ses actions de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir la régularisation large et durable de toutes les personnes sans-papiers. Un groupe de travail national a œuvré en 2023 à concevoir de nouveaux argumentaires et outils pour sensibiliser et poursuivre le plaidoyer sur le sujet.

■ DANS L'OCÉAN INDIEN, LE CONTRÔLE MIGRATOIRE À L'ENCONTRE DE L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS

À Mayotte, le sous-dimensionnement du système de santé conduit à des évacuations sanitaires d'environ 1 500 personnes par an, principalement vers La Réunion. Elles peuvent ainsi recevoir des soins complexes, pour quelques jours, quelques mois ou plusieurs années. Un peu plus de la moitié de ces personnes sont étrangères et rencontrent de lourdes difficultés à La Réunion, où, du fait du système dérogatoire mahorais, elles perdent le bénéfice des droits acquis à Mayotte (séjour, travail, protection sociale, etc.). Pour les quelques personnes amenées à rester durablement à La Réunion pour les soins, ceci engendre une importante précarité administrative et sociale, qui s'ajoute à une situation sanitaire et sociale dégradée. De longues séparations de famille sont également observées, alors qu'un tiers des évacuations sanitaires concernent des enfants, privés de l'un ou de leurs deux parents interdits de quitter Mayotte. En 2023, La Cimade a enquêté sur les multiples atteintes aux droits dans le cadre des évacuations sanitaires et a préparé un rapport d'observation sur le sujet (publié en 2024).

HAUT ET FORT

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, La Cimade a publié un document pour dénoncer les entraves et violations aux droits à vivre en famille des personnes réfugiées. La publication a été relayée sur les réseaux sociaux et le site Internet de l'association.

En avril, La Cimade et ses partenaires associatifs ont sorti une enquête inédite sur les conséquences de la réforme de 2019 sur le droit à l'Aide médicale d'État (AME). Les points saillants de cette enquête ont été relayés en vidéo et en tweets.

Pendant les débats sur le projet de loi asile et immigration, les actions de mobilisation de rue en faveur d'une régularisation large et durable de toutes les personnes sans-papiers ont figuré en première place du site Internet et des réseaux sociaux de La Cimade.



© Aurélie Duval

Mobilisation contre le projet de loi Asile Immigration, Paris



© Corinne Simon

Mobilisation devant le CRA du Mesnil Amelot, Mars 2023

EXPULSIONS, PRISON ET RÉTENTION

LA RÉPRESSION : PIERRE ANGULAIRE DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

■ « RENDRE LA VIE DES PERSONNES SOUS OQTF IMPOSSIBLE »

Fin 2022, le ministère de l'intérieur a promis de réprimer les personnes étrangères sous le coup d'une procédure d'expulsion. Promesse tenue dès février 2023, avec la présentation par le gouvernement du projet de loi asile et immigration en Conseil des ministres. Ce texte vise notamment à renforcer la politique d'expulsion. La Cimade s'est mobilisée pour alerter les décideurs, les décideuses et l'opinion publique des dangers de cette énième loi portant gravement atteinte aux droits et libertés des personnes étrangères.

■ QUAND DES PRATIQUES ILLÉGALES DEVIENNENT LA NORME

Face aux pratiques récurrentes des préfectures et de l'État, qui refusent d'exécuter des décisions de justice, La Cimade s'est investie au suivi de l'exécution, par la France, des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Des contributions soumises au Conseil de l'Europe ont permis de partager avec cette institution les constats sur les pratiques illégales de l'administration française en matière d'expulsion. La Cimade a par ailleurs mené des actions de plaidoyer et de communication pour dénoncer les expulsions, ou tentatives d'expulsion, de personnes vers des pays où elles risquent de subir des traitements inhumains ou dégradants.

■ L'ACHARNEMENT SANS RELÂCHE SUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES « DÉLINQUANTES »

Adoptée en fin d'année, la loi asile et immigration a bafoué les droits d'une partie de la population concernée par un parcours pénal. Les personnes étrangères ont été la cible de contre-vérités visant, encore une fois, à établir un lien entre immigration et délinquance, y compris quand

les délits sont mineurs ou quand la justice abandonne les poursuites. Et pourtant, tous les chiffres et toutes les études démontrent le contraire.

■ EMPRISONNER SANS COMPTER LES PERSONNES ÉTRANGÈRES

L'argument sécuritaire est conforté en clef de voûte de la loi asile et immigration, au-delà de tout autre argument juridique. Plus de 50 ans après le manifeste du Groupe d'information sur les prisons de 1971, la maxime reste vraie : « Nul de nous n'est sûr d'échapper à la prison. Aujourd'hui moins que jamais. Sur notre vie de tous les jours, le quadrillage policier se resserre [...], autour des étrangers et des jeunes [...]. On nous dit que les prisons sont surpeuplées. Mais si c'était la population qui était suremprisonnée ? ».

■ AUPRÈS DES PERSONNES DÉTENUES, CETTE ANNÉE PLUS QUE JAMAIS

Pour ne pas faire de ces constats une fatalité, les équipes de La Cimade accompagnent les personnes étrangères détenues. En 2023 et comme chaque année, dans plus d'une prison française sur trois, environ 3 000 détenu-e-s ont été rencontré-e-s par 175 bénévoles. Ces chiffres sont en hausse depuis plusieurs années, ils soulignent la nécessité de rendre l'accès au droit effectif. Forte de cette expérience, La Cimade a pu, cette année encore, dénoncer les dérives et communiquer sur les réalités habituellement dissimulées derrière les murs.

■ PRÉSENCE DE LA CIMADE EN RÉTENTION : ACCOMPAGNER, LUTTER, DÉNONCER

En 2023, dans les huit CRA où elle intervient, La Cimade était présente auprès des personnes enfermées pour les accompagner dans leurs démarches juridiques. L'association poursuit son travail de dénonciation des conditions d'enfermement et de défense des droits : publication de témoignages, communiqués et rapports ; actions contentieuses et plaidoyer ; actions de mobilisations contre la création de nouveaux CRA. Le 2 février, La Cimade a retiré son équipe salariée du CRA du Mesnil-Amelot pendant près de trois mois. Ce retrait était la conséquence d'un contexte très dégradé des conditions d'intervention qui rendait impossible la mission d'aide à l'exercice des droits.

■ ENFERMEMENT ET EXPULSIONS AU MÉPRIS DES DROITS

L'administration a poursuivi une politique d'enfermement à tout prix, sans jamais prendre en compte les situations individuelles. Ainsi, des personnes protégées contre l'expulsion, originaires de pays en conflit ou des personnes vulnérables, ont été enfermées en rétention, en violation de leurs droits et au mépris des conséquences sur leur vie et leur santé.

Alors que certaines procédures obligent l'administration à suspendre l'expulsion de personnes jusqu'à la décision du juge ou de la demande d'asile, les préfectures ont expulsé plusieurs d'entre elles, au mépris du cadre légal et des garanties procédurales.

■ LA MENACE À L'ORDRE PUBLIC COMME BOUSSOLE DE LA POLITIQUE D'ENFERMEMENT

Pour enfermer toujours plus, les autorités ont manipulé la notion de « menace à l'ordre public » au détriment des droits des personnes étrangères. Malgré son caractère imprécis, elle a servi à justifier les mesures d'enfermement et d'expulsion. Utilisée comme une punition, la rétention a été largement détournée de son objet et de nombreuses personnes ont été enfermées alors qu'il n'existait aucune perspective d'expulsion.

HAUT ET FORT

La Cimade a dévoilé deux vidéos pour déconstruire les préjugés à l'encontre des personnes étrangères. La première vidéo a permis de revenir sur la réalité méconnue de la double peine et ses conséquences sur la vie des personnes qui la subissent. La seconde s'est attachée à dénoncer l'amalgame « immigration / délinquance » que diffusent certains médias et politiques.

Par le biais de deux séries de podcasts, La Cimade fait entendre les récits de personnes étrangères victimes de violences policières et ceux de personnes subissant de plein fouet les effets des obligations de quitter le territoire français (OQTF). À l'automne, l'association a également interpellé le grand public et les médias à la suite d'expulsions ou de tentatives d'expulsion vers des pays à risque.



© Aurélie Duval

Mobilisation contre le projet de loi Asile Immigration, Décembre 2023



© Nathalie Bardou

Bidonville à Montpellier

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE

■ UN ACCÈS AU LOGEMENT DE PLUS EN PLUS COMPLEXE POUR LES RÉSIDENTS DU CPH

142 personnes ont été hébergées et accompagnées par le centre provisoire d'hébergement de Massy en 2023. Si le projet des résidents est d'accéder à un logement ordinaire, les possibilités de le réaliser se sont réduites, en raison de la pénurie de logements sociaux en Île-de-France, mais aussi par l'arrêt de l'activité du Collectif de relogement Essonne. Conséquence : les durées de séjour des résidents s'allongent, alors qu'elles font l'objet d'une attention particulière de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Autre dossier important de l'année, le projet de rénovation du foyer collectif. L'objectif est d'offrir aux résidents des conditions d'accueil de meilleure qualité, pour leur permettre une certaine intimité et pour répondre au mieux à leur composition familiale.

■ LA CLINIQUE DE L'EXIL AU CŒUR DU CENTRE FRANTZ FANON

Le centre Frantz Fanon a accompagné 351 personnes en 2023. Avec 2 335 consultations en 22 langues différentes, le rythme soutenu a été maintenu. Les actions se sont concentrées autour des personnes les plus fragilisées : les femmes, les mineur-e-s isolé-e-s, les enfants allophones et les personnes ayant subi des actes de torture. La pratique du centre s'appuie sur la clinique de l'exil et vise à inscrire les violences subies dans l'existence du patient. Une attention particulière est portée aux systèmes d'emprise pour les personnes qui ont subi des actes de torture.

Le modèle de prise en charge des soins du centre consiste à placer le ou la patiente au cœur du dispositif et à lui laisser la possibilité de s'en saisir dans différentes

configurations, parmi lesquelles : les espaces individuels (psychologiques, médicaux ou juridiques), familiaux ou thérapeutiques ; les séminaires ; les espaces de création ; les séances d'ostéopathies ou la pratique de la plongée.

Les actions auprès des interprètes professionnels se sont poursuivies, avec 81 formations, actions de sensibilisation et analyse de pratiques menées, soit le double de l'année précédente.

■ À MONTPELLIER, AGIR ET SENSIBILISER SUR LES BIDONVILLES

Saturation des dispositifs, discriminations, conditions d'accès très restrictives... Malgré un accompagnement renforcé, les freins à l'accès au logement restent très importants pour les personnes accompagnées sur les bidonvilles. Sur l'année 2023, seuls trois ménages ont pu accéder à un logement pérenne. Ce constat a conduit la mission de La Cimade et ses partenaires à travailler sur l'amélioration des conditions de vie sur site et à développer les offres d'hébergements intercalaires (mobilisation de biens vacants à des fins d'hébergement) - 17 personnes ont pu en bénéficier. Le changement du préfet de l'Hérault a retardé la signature d'une feuille de route définissant une stratégie de résorption des bidonvilles. La Cimade et ses partenaires restent mobilisés contre les expulsions et pour la priorisation des sites les plus insalubres. En lien avec le groupe local de Montpellier, un évènement important dans le cadre de Migrant'scène et plusieurs interventions en milieu scolaire ont été menés pour sensibiliser à la thématique des bidonvilles.

■ LES DIFFICULTÉS DES RÉSIDENTS DU CADA DE BÉZIERS ET LES ESPOIRS DE L'ATELIER CUISINE

Cette année, 130 personnes ont été accueillies au centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Béziers et 51 dans le dispositif AlternatiVHôtel. Parmi elles, 39 personnes ont quitté le centre avec un titre de séjour. Parmi 25 nationalités, deux nouveaux pays sont représentés : le Venezuela et le Tibet.

La Cimade a rencontré plus de difficultés pour proposer des solutions aux débouté-e-s du droit d'asile. Six personnes isolées ont été dans cette situation : cinq ont pu trouver des solutions individuelles et une personne a choisi l'aide au retour. Une famille a fait le choix de quitter la France pour tenter sa chance ailleurs en Europe.

Initialement impulsé par La Cimade, L'Atelier cuisine devient en 2023 une association indépendante. Ce changement de statut va lui permettre de se lancer davantage dans les projets d'insertion sociale et économique développés avec des personnes accompagnées par La Cimade.

Malgré les difficultés de l'équipe face aux locaux vieillissants, les multiples activités mises en place avec le groupe local de Béziers sont restées source de grande satisfaction.

HAUT ET FORT

Le 24 juin, le CPH de Massy a profité de la Journée mondiale des réfugiés pour ouvrir ses portes et mettre en avant le vivre ensemble, à travers un événement festif dont le programme a été entièrement construit avec les résident-e-s du centre.

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, des femmes en situation d'exil accompagnées par le centre Frantz Fanon ont travaillé avec la photographe Fatoumata Diabate autour de la question des violences spécifiques auxquelles elles peuvent être exposées. De leur rencontre est né un projet de mise en photographie de leurs mots et de leur vécu.

À l'occasion du festival Migrant'scène les équipes de la mission bidonvilles ont organisé avec le groupe local de Montpellier une soirée dédiée à la déconstruction des préjugés visant les personnes d'origine Roms. Pour l'occasion, une expo photo et vidéo a pu être réalisée. Les habitant-e-s des bidonvilles ont pris une part active dans l'organisation de l'évènement et la conférence présentant la stratégie de résorption sur le territoire a fait salle comble !



© Corinne Simon

Journée mondiale des réfugiés au CPH de Massy



© Aurélie Duval

Manifestation du 8 mars à Paris

VICTIMES DE VIOLENCES ET JEUNES EN DANGER ISOLÉ·E·S

LA PROTECTION DES VICTIMES ÉTRANGÈRES TOUJOURS DÉFAILLANTE

Grande cause nationale des quinquennats d'Emmanuel Macron, la situation des femmes migrantes n'est toujours pas prise en compte. Et pourtant, à La Cimade, en 2023, plus de 2 200 personnes victimes de violences ont été informées de leurs droits. 898 victimes ont été accompagnées dans leurs démarches via les permanences et 89 % étaient des femmes.

Les sollicitations sont diverses : maintien du droit au séjour malgré la rupture de la vie commune suite aux violences conjugales, situations de traite des êtres humains ou persécutions liées au genre (orientation sexuelle, mariage forcé ou mutilation génitale féminine). Au-delà du droit des personnes étrangères, les accompagnements liés aux

démarches pénales, et notamment les dépôts de plainte, ont fortement augmenté.

L'année 2023 a été marquée par le déploiement des démarches dématérialisées qui concernent dorénavant les personnes victimes de violences. Cette dématérialisation suscite de nombreuses inquiétudes relatives à la confidentialité et à la sécurisation des données.

Les actions de plaidoyer et de contentieux, la rédaction d'un rapport à destination du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes du Conseil de l'Europe ou encore le travail inter-associatif ont permis de mieux prendre en considération la situation des personnes étrangères victimes de violence.

Cette année a aussi été marquée par l'enfermement en centre de rétention de personnes qui faisaient appel à la police pour demander de l'aide. Or, la réponse donnée a été l'enfermement, voire l'expulsion. La Cimade continuera de dénoncer ces pratiques illégales et veillera à ce qu'elles ne dissuadent pas les victimes d'aller demander une protection auprès de la police.

Aujourd'hui, la mission des institutions chargées de la protection des victimes de violences n'est pas accomplie

de manière satisfaisante. La Cimade continue ses actions pour que la France mette en place une véritable politique de lutte contre les violences faites à toutes les femmes.

■ DOUBLE DISCRIMINATION

La Journée internationale des droits des femmes a été l'occasion d'exiger une politique publique de lutte contre les discriminations des personnes migrantes. Alors que le gouvernement devait présenter son plan « Égalité » le 8 mars 2023, le projet de loi sur l'asile et l'immigration allait venir aggraver la situation de celles qui subissent déjà une double discrimination, en tant que femmes et en tant qu'étrangères.

■ DES JEUNES EN DANGER MAL PROTÉGÉ·E·S CAR ÉTRANGERS OU ÉTRANGÈRES

Les mineur·e·s isolé·e·s, que La Cimade a choisi d'appeler les jeunes en danger isolé·e·s, ne bénéficient pas de la protection attendue. Ils et elles se retrouvent donc souvent livré·e·s à eux-mêmes et à elles-mêmes, dans la rue, exposé·e·s à des traitements inhumains et dégradants et leurs droits fondamentaux sont presque systématiquement bafoués.

La situation de ces enfants provoque régulièrement la crispation des politiques. Depuis une dizaine d'années, des départements dénoncent le manque de moyens et expliquent que leurs dispositifs d'accueil sont « embolisés ». La France s'est pourtant engagée à protéger tous les enfants, qu'ils et elles soient françaises ou de nationalité étrangère.

Le Comité des droits de l'enfant a constaté le non-respect par la France de plusieurs articles de la Convention internationale des droits de l'enfant. La décision est rendue le 25 janvier 2023 et quelques mois plus tard, les observations finales du Comité sont publiées. Pour la seconde fois dans l'année, le Comité a enjoint la France à adopter des mesures urgentes, notamment pour protéger les mineur·e·s isolé·e·s et les enfants ultramarins. La Cimade, en lien avec ses partenaires, a poursuivi son travail de plaidoyer, de sensibilisation, de communication pour que les droits de ces enfants soient enfin respectés. En février, La Cimade et ses partenaires ont publié un rapport sur la situation et les droits des mineur·e·s isolé·e·s. Un an après la promulgation de la loi relative à la protection des enfants dite « Loi Taquet », les droits de milliers d'enfants présents sur le territoire ne sont toujours pas respectés. Le rapport énonce 90 propositions pour améliorer les droits de ces enfants, de leur entrée en France à la sortie du dispositif de l'aide sociale à l'enfance, en passant par la santé, la scolarisation ou le droit d'asile. Sur ces sujets, un groupe de travail interne à La Cimade est composé de bénévoles et de salarié·e·s venant de sept régions. Il réfléchit aux stratégies à développer ou à inventer pour contourner des dysfonctionnements récurrents qui empêchent les jeunes en danger d'accéder à leurs droits.

HAUT ET FORT

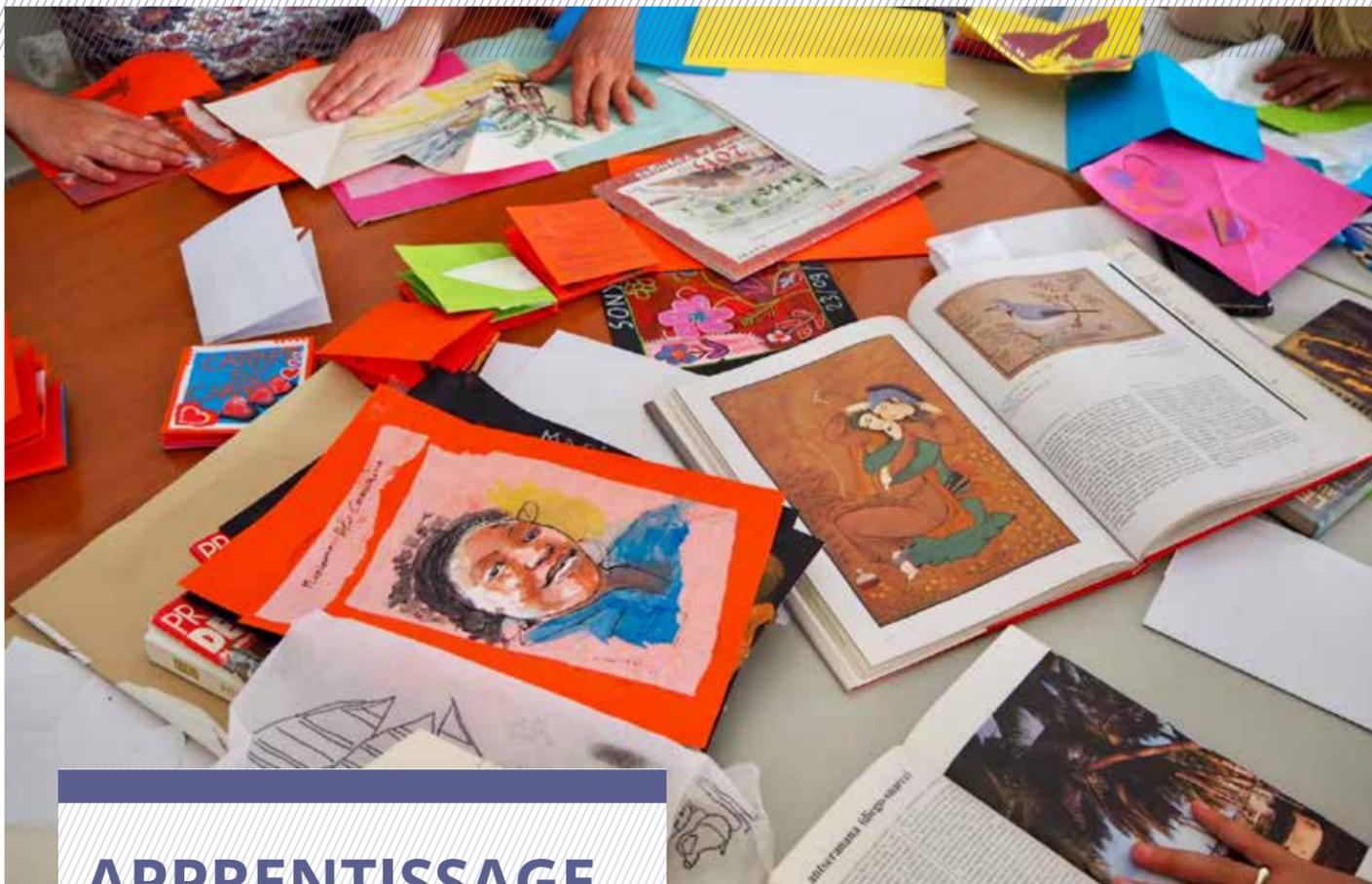
Le 25 juillet 2023 marquait la date limite à laquelle la France devait se mettre en conformité avec la Convention internationale des droits de l'enfant. Pour marquer l'inaction du gouvernement français, La Cimade et ses partenaires ont diffusé entre le 29 mai et le 29 juillet, chaque semaine, des tweets rappelant la France à ses obligations sous forme de compte à rebours. Ces publications ont été accompagnées d'une actualité sur le site Internet et d'une interpellation des médias.

Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, La Cimade a donné un coup de projecteur sur la situation des femmes migrantes victimes de violences avec un large dispositif de communication : tribune collective dans Le Monde, podcasts, vidéo d'interpellation, page de décryptage sur le site Internet et relais sur les réseaux sociaux du travail photographique de 15 femmes du centre Frantz Fanon ainsi que des actions de mobilisation.



© Aurélie Duval

Manifestation du 8 Mars



© Marianne Bel

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Cours de français à St Denis – La Réunion

LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE : UN ENJEU POUR LA VIE DES EXILÉ·E·S

■ LA LANGUE DEVIENT UN OUTIL DISCRIMINANT ET EXCLUANT DANS LA LOI

L'année 2023 a été marquée par un processus législatif houleux, stigmatisant encore plus les personnes migrantes. Les enjeux de l'appropriation de la langue n'ont malheureusement pas été épargnés par la loi asile et immigration. Sous couvert d'intégration, le gouvernement a entériné des mesures à travers lesquelles la langue devient un outil de sélection discriminant et excluant. Cette volonté de restriction met en danger le parcours de nombreuses personnes allophones, et plus particulièrement les femmes et les personnes peu ou pas scolarisées. La Cimade s'est donc engagée en inter-associatif et avec le collectif « Le français pour toutes et tous » pour lutter contre ce projet de loi. Un livret sur ce sujet est paru pour sensibiliser le grand public. Des apprenant·e·s se sont rassemblé·e·s et ont écrit une tribune pour dénoncer la politique linguistique inadaptée de l'État. Enfin, après une mobilisation des

élu·e·s du Sénat et de l'Assemblée nationale, l'année s'est achevée par une mobilisation inter-associative autour d'une contribution extérieure adressée au Conseil constitutionnel. Avec cette démarche transmise après l'adoption de la loi, les associations, les universitaires et les avocat·e·s mobilisé·e·s ont pu exprimer leur désaccord avec les dispositions relatives à l'exigence de diplômes de français à l'écrit pour l'accès à certains titres de séjour et à la naturalisation. Et via cette saisine, les requérant·e·s ont surtout relevé l'inconstitutionnalité de cette mesure non conforme au principe constitutionnel d'égalité. Les Sages du Palais-Royal ont rejeté toutes ces observations.

■ LA RICHESSE DU VIVRE ENSEMBLE

L'engagement de près de 400 bénévoles de La Cimade dans 32 villes, a permis d'accueillir plus de 3 000 personnes dans les ateliers sociaux linguistiques. Ceci à raison de deux à quinze ateliers par semaine et par équipe. Ces ateliers sont avant tout des espaces de rencontres et de partage. Accompagner les personnes dans l'apprentissage du français, c'est être à leur côté et les aider à mieux vivre leur quotidien. Des temps festifs et conviviaux, comme les repas partagés à Colmar, à Sète ou à Caen, sont de nouvelles occasions de se retrouver

pour célébrer, chanter et danser le vivre ensemble. Pour Anne, bénévole à Caen, ces fêtes, hors du temps dédié aux ateliers classiques, « restent dans nos mémoires des moments précieux ».

Les bénévoles proposent de plus en plus de rendez-vous qui permettent aux personnes exilé·e·s des rencontres avec des personnes venues d'autres horizons. Cette année, deux bibliothécaires de Caen sont venues au local de La Cimade pour échanger avec les personnes accompagnées dans les ateliers, connaître leurs besoins et mieux cerner ce qui les intéresse. Cette rencontre a débouché sur un atelier de gravure. À Strasbourg, c'est l'Opéra qui a ouvert ses portes à La Cimade : visite du site, des ateliers qui façonnent les décors et répétition générale de l'opéra *Norma*. À Grenoble, c'est à travers le chant, et guidé·e·s par un chef de cœur, que bénévoles et apprenant·e·s, expérimentent les harmonies. À Béziers, comme à Lille et à Peyrelevalde, en plus des ateliers de conversation, d'écriture, de graphisme ou d'expression libre, c'est en jardinant que le vivre ensemble s'enrichit et que la confiance en soi se cultive.

■ DU NOUVEAU POUR LES ATELIERS

Deux nouveaux outils sont venus enrichir la bibliothèque de l'apprentissage du français. Un manuel pratique avec près de 200 pages d'activités pour animer les ateliers débutants. Le titre de ce manuel est *Café international*. Il a été imaginé et réalisé par l'illustratrice Coline Picaud. Les bénévoles de Béziers disent de cette méthode qu'elle est « intuitive et très stimulante ». La fin d'année a aussi été l'occasion de la sortie d'un autre outil, complémentaire au premier, un guide pédagogique pour les ateliers. Ce guide est l'aboutissement de deux années de travail entre bénévoles et salariées de La Cimade. Il rassemble quelques principes de l'accompagnement et surtout une démarche pour la construction des séances des ateliers de français.

■ DES NOUVELLES ÉQUIPES ET DES NOUVEAUX LOCAUX

Grâce à la mobilisation des bénévoles, de nouvelles salles ont été mises à disposition par la mairie de Strasbourg pour les ateliers de français de La Cimade. Ces nouveaux locaux donnent plus de souplesse et de confort aux bénévoles, mais surtout, ils ont permis de doubler le nombre d'ateliers proposées aux personnes étrangères.

Enfin, des nouvelles équipes se sont constituées en 2023 au Havre, à Lens et à Carcassonne pour animer des ateliers de français sur leur territoire.

HAUT ET FORT

Pour dénoncer une politique linguistique d'intégration encore plus discriminante et excluante prévue dans le projet de loi asile et immigration, La Cimade a mené campagne. Elle a rappelé, à travers un email communiqué à l'ensemble de ses soutiens et des visuels d'interpellation diffusés sur les réseaux sociaux, que le droit à l'apprentissage du français et à la culture doit rester accessible à toutes et tous.



© Marianne Bel



© Estelle Doeht

SOLIDARITÉS INTERNATIONALES ET EUROPE

S'ENGAGER POUR LES DROITS DES PERSONNES EXILIÉES AUX FRONTIÈRES

■ INFORMER SUR LES CONSÉQUENCES DES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPÉENNES EXTERNALISÉES

Dans le cadre des négociations autour de la réforme européenne sur la migration et l'asile, La Cimade s'est mobilisée. Pour analyser et dénoncer les mesures répressives et indignes prévues, un document de décryptage a été publié en juin 2023. D'autres actions ont été menées : la co-organisation d'un webinaire avec le réseau Migreurop, la production d'une vidéo pour alerter l'opinion publique, ainsi que de nombreuses actions de plaidoyer et de sensibilisation du grand public.

Avec près de 8 600 décès le long des routes migratoires, 2023 est considéré comme l'année la plus meurtrière

à l'échelle mondiale. Parmi elles, nombreuses sont les « personnes disparues », celles dont les corps n'ont pas été récupérés et dont le chiffre réel demeure inconnu. En soutien, La Cimade a organisé un temps de ciné-rencontre autour du documentaire *Numéro 387 disparu en Méditerranée* de Madeleine Leroyer. L'occasion de rappeler que les politiques migratoires restrictives construisent des parcours d'exil chaque jour plus dangereux.

Les violences aux frontières peuvent se traduire sous d'autres formes. La Cimade s'est ainsi attachée à décrypter les enjeux migratoires en Albanie dans le cadre d'un webinaire. Ce pays a en effet une place stratégique dans les parcours des personnes exiliées aux portes de l'Union européenne.

Bulles d'information, fiches ressources thématiques, modules de formations sont autant d'outils que La Cimade a mis en œuvre pour ses équipes bénévoles et salariées, mais aussi pour ses partenaires.

■ AGIR COLLECTIVEMENT POUR FAIRE RESPECTER LES DROITS HUMAINS

Sur la base des constats de violation des droits et de la législation par les autorités françaises aux frontières avec

l'Italie et l'Espagne, La Cimade a pris part à un contentieux collectif auprès de la Cour de justice de l'Union européenne engagé en 2022 contre les refus d'entrée délivrés aux frontières intérieures. En septembre 2023, la Cour a confirmé les constats de La Cimade et des associations partenaires et elle a enjoint les autorités françaises à se conformer au droit européen. Depuis, en 2024, le Conseil d'État a entériné cette décision, mais le gouvernement ne l'applique pas et les autorités poursuivent les mêmes pratiques illégales aux frontières italiennes et espagnoles.

■ AGIR EN PARTENARIAT POUR RENFORCER DES DYNAMIQUES NATIONALES, EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

La Cimade a poursuivi ses actions pour renforcer les liens et les capacités des acteurs locaux aux frontières avec l'Italie et l'Espagne dans le cadre notamment du projet Coordination des actions aux frontières intérieures (CAFI). À la frontière entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni, La Cimade a également accru son soutien au CrossBorder Forum afin d'offrir un espace d'échanges d'informations et d'expertise et faciliter la collaboration transfrontalière en termes de plaidoyer et de mobilisations.

Dans le cadre du collectif Loujna Tounkaranké, La Cimade a travaillé conjointement avec des partenaires au Sénégal, en Mauritanie, au Niger, au Maroc ou encore au Mali, sur la criminalisation des personnes pour des délits en lien avec la migration à travers différentes activités, notamment du suivi de cas individuel. Un atelier de renforcement des capacités à destination des associations intervenant en prison au Sénégal a été organisé et un groupe de travail inter-associatif sur le sujet créé.

Dans l'archipel des Comores, La Cimade a concentré son travail sur la question des personnes décédées et disparues en lien avec un partenaire comorien et le groupe local de La Cimade à Mayotte. Une mission sur place a pu s'organiser pour faciliter les liens entre les acteurs, les actrices et la collecte de données. Une capsule vidéo à destination des familles de personnes disparues a aussi été réalisée.

Par ailleurs, La Cimade a co-coordonné, pour le réseau Migreurop, les réflexions autour de la dynamique « vie du réseau ». Elle a également participé aux Universités d'été des mouvements sociaux et solidaires que le CRID, dont elle est membre, pilote.

Dans le cadre de son engagement historique en termes de construction de la paix en Israël-Palestine, La Cimade a eu à cœur de participer au réseau Chrétiens de la Méditerranée et aux instances et activités de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, comme les Assises pour la Palestine.

Enfin, le partenariat, c'est aussi avoir une parole forte. Tout au long de l'année, les réseaux, auxquels La Cimade participe, ont communiqué sur les enjeux migratoires et

de construction de la paix en Israël et Palestine. Au-delà, dans le cadre du contexte au Proche Orient, La Cimade a communiqué directement à l'automne 2023 afin d'appeler à la protection de toutes les personnes civiles, à la libération des otages, au respect du droit international et à un cessez le feu immédiat.

HAUT ET FORT

Le 4 février 2023, a marqué le 20^e anniversaire de la signature des accords du Touquet. À cette occasion, La Cimade a publié un manifeste commun de plus de 60 organisations et relayé sur ses réseaux sociaux les actions menées au niveau local.

En septembre, La Cimade a réalisé une vidéo courte et impactante pour informer et alerter le grand public sur les principaux enjeux et risques des propositions du pacte européen sur la migration et l'asile.

Le 6 février, à l'occasion de la Commémoration, journée de mobilisations dédiée à la mémoire des personnes mortes et disparues aux frontières sur le chemin de l'exil, La Cimade s'est mobilisée avec la diffusion d'un quiz, l'organisation d'une ciné-rencontre en ligne et le partage des photos de mobilisations qui se tenaient partout en France.

Le 13 avril, La Cimade a publié sur son site Internet une note d'analyse interrogeant les mobilités actuelles en Albanie. Les points clés de cette note ont été relayés sous forme de tweets à l'intention du grand public.



© Aurélie Duval

Juin 2023 - Commémoration en souvenir des 600 victimes du naufrage à Pylos



© La Cimade

SENSIBILISATION

Action de sensibilisation

SENSIBILISER PLUS QUE JAMAIS MALGRÉ LES INTIMIDATIONS

L'année 2023 a été marquée par un climat particulièrement délétère et insécurisant pour les associations de défense des droits humains ciblées par les menaces et attaques de divers groupes d'extrême droite. Dans ce contexte, des collectifs haineux ont fait pression sur des établissements scolaires pour tenter d'empêcher La Cimade d'intervenir, d'autres encore ont lancé des appels sur les réseaux sociaux pour perturber des événements du festival Migrant'scène. Si l'on peut faire état d'une déprogrammation d'exposition, de quelques refus de prêts de salles par des communes peu coopérantes, les bénévoles sensibilisation ont tout de même maintenu l'intégralité de leur programmation.

Ce contexte hostile conforte La Cimade dans l'idée que la lutte contre les stéréotypes, les préjugés et la désinformation doit absolument être poursuivie pour apaiser des peurs souvent irrationnelles et renforcer la cohésion sociale. Pour ce faire, elle mise sur la valorisation de la richesse interculturelle française, sur une meilleure connaissance des phénomènes migratoires et sur la dédramatisation de celles et ceux qui sont perçus-e-s comme une menace (pour la culture française, l'emploi, le système social, la sécurité, etc.) du fait de leur exotisme. D'une manière générale, les interventions de La Cimade apportent une dimension singulière aux échanges et aux débats. En effet, la majorité des bénévoles en charge de la sensibilisation accompagnent aussi des personnes étrangères dans le cadre de permanences juridiques pour l'accès aux droits ou animent des ateliers d'apprentissage

du français. S'appuyer sur des expériences vécues, au plus près des personnes, permet une approche beaucoup plus authentique des problématiques réellement rencontrées, avec de vrais témoignages incarnés. Et ce d'autant plus, que les personnes étrangères sont de plus en plus perçues et représentées sous le prisme unique des chiffres et des statistiques. Quand cela est possible, les bénévoles interviennent en duo avec une personne accompagnée par La Cimade (mineur-e isolé-e, personne en demande d'asile ou en cours de régularisation...) dont le témoignage consolide, légitime et impacte plus fortement encore l'action de sensibilisation.

En 2023, les actions de sensibilisation à La Cimade représentent :

- 51 223 personnes touchées dont 20 360 pendant Migrant'scène ;
- À travers au moins 683 événements organisés par les groupes locaux partout en France ;
- Des interventions scolaires avec 9 087 jeunes (de l'école élémentaire au lycée) touchés, soit près de 18 % de l'audience totale ;
- Des animations de rue, des ciné-débats, des conférences-débats, des rencontres littéraires, etc.

Une coordination nationale des actions de sensibilisation, animée par deux salariées, est chargée d'accompagner et d'outiller les bénévoles dans leurs actions. En 2023, ce sont près de 178 bénévoles qui ont profité des formations et ateliers de mutualisation proposés pour monter en compétence. Et pas moins de trois nouveaux outils ont été mis à disposition des bénévoles :

- Une exposition : *La fabrique des sans-papiers* ;
- Dans le même esprit que la collection Petit Guides : un document de décryptage grand public du projet de loi asile et immigration, destiné à vulgariser des dispositifs souvent très complexes ;
- Un kit *Sensibiliser dans l'espace public*, comprenant des outils d'éducation populaire, a été réactualisé. Il a ainsi pu être utilisé pendant le festival Migrant'scène, qui se déroulait sur la même période que les débats parlementaires autour de la loi.

Soucieuse d'accroître sa visibilité en tant qu'actrice de sensibilisation, La Cimade a choisi d'intervenir aussi sur le web, par deux séances de ciné-rencontres organisées en ligne. Mais aussi, par la mise à disposition de trois quiz à destination des internautes :

- Un quiz « Commémor'ation » à l'occasion de la journée de mobilisations dédiée aux personnes disparues aux frontières (6 février 2023) ;
- Un quiz « Droits des femmes migrantes » à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars 2023) ;
- Un quiz « Droits de l'enfant » (20 novembre 2023) à l'occasion de la Journée internationale des droits. Plus de 2 200 personnes y ont répondu !

COMMUNICATION

MOBILISÉ·E·S CONTRE LA LOI ASILE ET IMMIGRATION

Tout au long de 2023, La Cimade s'est mobilisée contre le projet de loi asile et immigration, en lien avec de nombreuses autres organisations. Communiqués, documents de décryptage, conférences de presse, rassemblements... L'association a utilisé de différents leviers pour dénoncer l'un des textes les plus répressifs de ces quarante dernières années. Afin de sensibiliser aux conséquences concrètes des mesures prévues, elle a également diffusé un livret de décryptage illustré à destination du grand public.

UN FESTIVAL TOUS AZIMUTS

Moment incontournable de l'année, le festival Migrant'scène a été l'occasion de nouer différents partenariats médias afin de toucher de nouveaux publics. Une campagne de communication a été menée en parallèle sur les réseaux sociaux. Enfin, des prises de vue ont été réalisées dans plusieurs villes, ce qui a permis la conception d'une vidéo illustrant la diversité et la richesse des événements organisés dans toute la France.



© Valentina Camu

Journée mondiale des réfugiés, Massy



© Lili Payant

VIE DU MOUVEMENT

Session nationale à Bugeat en Corrèze

EN 2023, LA CIMADE COMPTAIT SUR 3 623 ADHÉRENT·E·S DONT 2 585 BÉNÉVOLES

Le nombre de bénévoles et d'adhérents est en constante progression. Cette dynamique témoigne d'une volonté croissante d'engagement auprès des personnes étrangères pour faire advenir une société plus juste et plus hospitalière.

Cette croissance du mouvement s'est également traduite par la création de deux nouveaux groupes locaux : le groupe local de La Réunion Sud (région océan Indien), et le groupe local de Dole (région Franche-Comté Bourgogne), portant à 97 le nombre total de groupes locaux.

La direction de la vie associative réunit dans son équipe le projet SAAM (plateforme de collecte des données des personnes accompagnées) et la coordination nationale de l'apprentissage du français. Un travail a été

conduit en 2023 au sein de l'équipe pour donner une meilleure cohérence entre les différentes activités et projets portés autour des enjeux d'accompagnement du mouvement, tant sur les aspects opérationnels que sur les enjeux politiques. La question du lien entre les équipes nationales et régionales, salariées et bénévoles, ainsi que l'intégration des principes déontologiques aux différents niveaux de l'association sont au travail.

Avec la création d'une nouvelle direction des territoires en 2023, qui vient coordonner l'action des salarié·e·s en région, la direction de la vie associative a pu resserrer ses priorités sur son objet principal : la dynamique de la vie associative.

L'ensemble des instances de La Cimade, qu'elles soient locales, régionales ou nationales ont été renouvelées en 2023. Ce temps fort de la vie associative a été accompagné par l'animation de temps d'échanges et la production d'outils d'information.

Plusieurs groupes de travail ont été lancés, afin de renouveler le modèle de gouvernance, d'élaborer un parcours pour les bénévoles et de proposer un cadre pour la production et l'utilisation des statistiques par La Cimade. Ces groupes de travail réunissant des salarié·e·s

de La Cimade et des bénévoles permettent de mutualiser les pratiques, les faire évoluer si nécessaire, de produire des outils et de proposer un accompagnement adapté au mouvement de La Cimade au regard de ses évolutions et de son projet associatif.

L'équipe a ainsi poursuivi en 2023 l'organisation de temps dédiés à l'appropriation des principes déontologiques aux côtés des régions et lors d'événements nationaux. Elle a contribué à la diffusion des documents existants et a participé à l'élaboration d'un nouveau guide sur la protection des acteurs.

Depuis 2012, la direction de la vie associative anime et accompagne le groupe d'appui psy, composé de bénévoles, et venant en soutien aux équipes, groupes locaux ou régions, pour animer des temps de formation ou des groupes de paroles. Le groupe d'appui fait face à une augmentation des sollicitations de la part du mouvement, en raison notamment des conditions de plus en plus difficiles d'intervention des bénévoles. Par ailleurs, dans les groupes et au sein des équipes, la prise de conscience de la nécessité de prendre soin du collectif participe aussi de la hausse de l'activité. Un recrutement a été lancé en 2023, permettant de renforcer considérablement l'équipe du groupe d'appui psy et sa capacité de réponse aux nombreuses sollicitations.

Enfin, la mise à jour des outils de travail reste une priorité. L'équipe est impliquée sur la refonte de l'intranet de La Cimade, Cimadocs qui est l'outil majeur d'information et de communication interne pour l'ensemble du mouvement. Elle est engagée, avec la direction de la communication et de la collecte dans la mise en place d'une nouvelle base de données des adhérent·e·s, donateurs et donatrices de La Cimade. Ces deux chantiers se poursuivront sur 2024.

UNE ANNÉE DE MOBILISATION POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

Sur le terrain politique et en termes de parole publique, l'année 2023 a permis à La Cimade de consolider sa participation aux mouvements de défense des libertés associatives.

Elle s'est mobilisée, avec la Coalition pour les libertés associatives pour une reconnaissance du rôle des associations dans l'espace public et dans les débats de société. Et elle a participé à la formation des acteurs et actrices de la société civile sur ces enjeux. La Cimade s'est également jointe à plusieurs contentieux autour des libertés associatives en s'associant aux interventions volontaires inter-associatives en soutien à Alternatiba Poitiers ou à la Compagnie Arlette Moreau.

En interne, des actions de formation et de sensibilisation sont menées auprès du mouvement pour mieux faire connaître ces enjeux. Notamment, une série de rencontres entre les membres du conseil de La Cimade, des actrices et des acteurs d'organisations partenaires sont organisées pour favoriser l'élaboration d'un positionnement de La Cimade sur le sujet et la capacité d'action de l'association.

SAAM

2023 a été une année d'ancrage d'utilisation de l'outil SAAM : sur 97 groupes locaux, 90 utilisent SAAM ! Une enquête lancée en fin d'année a permis de montrer que la plupart des bénévoles ont réussi à s'approprier l'outil : dans 71 groupes, on compte 80 à 100 % d'utilisation par les bénévoles. 70 groupes locaux utilisent SAAM lors des entretiens en présentiel et 20 groupes uniquement après les entretiens. Des formations hebdomadaires sont proposées pour accompagner les régions dans l'appropriation de l'outil.

La page éloignement développée en 2023 a vocation, d'une part, à faciliter le suivi des personnes accompagnées sur les permanences et, d'autre part, à nourrir les actions de plaidoyer et de communication en matière d'éloignement.



Préparation d'une manifestation à Strasbourg

© La Cimade



© Lili Payant

ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES

Session nationale à Bugeat en Corrèze

NOTRE ENGAGEMENT POUR RENFORCER LES MOYENS DE NOS ÉQUIPES

L'équipe salariée de La Cimade est au cœur du projet de l'association. Déployé-e-s en métropole et en Outre-mer, les 145 salarié-e-s mettent en œuvre la mission sociale de La Cimade aux côtés des 2 585 bénévoles. La politique de ressources humaines est construite autour d'un accord collectif signé en mars 2017, et d'une grille des salaires par catégorie, révisée chaque année. En matière de ressources humaines, les priorités de La Cimade demeurent la diversité, la mobilité, la formation, l'équité et l'égalité entre femmes et hommes comme garantie d'un traitement uniforme pour toutes et tous.

Ces principes sont appliqués tout au long du parcours des collaborateurs et collaboratrices de La Cimade. Une attention particulière est portée sur la question du bien-être au travail et de la formation professionnelle.

■ EFFECTIFS ET REPRÉSENTATION DES SALARIÉ.E.S

Le personnel, présent au siège à Paris, dans les régions, dans les centres de rétention et en Outre-mer, est composé de 145 professionnels et professionnelles, dont 80 % de femmes (29 hommes et 116 femmes). Cette supériorité numérique se constate dans toutes les catégories professionnelles, sauf dans la catégorie A (une femme parmi sept salarié-e-s).

Au 31 décembre 2023, sur 145 salarié-e-s :

- 49 sont titulaires de contrats à temps partiel, majoritairement occupés par des femmes (80 %) ;
- 135 ont un contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- 10 ont un contrat à durée déterminée (CDD). Neuf des contrats à durée déterminée sont occupés par des femmes.

L'ancienneté moyenne, toutes catégories confondues, est de 5 ans et 9 mois.

En 2023, La Cimade a accueilli 17 stagiaires dont la durée moyenne de stage a été d'un peu moins de trois mois (pour rappel, la gratification est obligatoire pour les stages de plus de deux mois consécutifs). L'ensemble des stagiaires a été accueilli en région, avec un nombre important d'étudiant-e-s en droit et en sciences humaines.

■ RELATIONS SOCIALES

L'ensemble des salarié-e-s est représenté par le Comité social et économique (CSE), dont les membres ont été élus en janvier 2023 à l'occasion des élections des représentant-e-s du personnel. Les échanges entre la direction et le CSE ont lieu chaque mois et permettent d'avancer dans l'intérêt de La Cimade et de ses salarié-e-s. En 2023, la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), instance émanant du CSE, s'est réunie trois fois et a effectué une visite des locaux de Lyon, du centre de rétention du Mesnil-Amelot et du centre provisoire d'hébergement de Massy.

En étroite collaboration avec les membres de la CSSCT, le travail de mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels s'est poursuivi et reste d'actualité.

Parallèlement, un travail avec les instances représentatives du personnel a été finalisé concernant l'accord sur le télétravail. La pratique s'est fortement développée depuis la crise sanitaire et l'accord est entré en vigueur au 1er janvier 2024.

En outre, les négociations annuelles obligatoires 2023 ont débouché sur une augmentation collective des salaires, l'octroi d'un congé menstruel et à l'amélioration des règles de maintien de rémunération concernant les arrêts maladie et accidents de travail pour les salarié-e-s ayant moins d'un an d'ancienneté.

■ LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2023, les orientations en matière de formation ont été de :

- Développer au sein de La Cimade une politique de prévention active en matière de sécurité et de risques psychosociaux ;
- Accompagner les salarié-e-s dans l'organisation et l'exécution de leurs missions ;
- Favoriser la reprise au poste de travail des salarié-e-s au terme d'une absence de longue durée ;
- Encourager la prise régulière des heures acquises dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) par les salarié-e-s.

En 2023, 121 salarié-e-s (96 femmes et 25 hommes) ont été formé-e-s, soit 83 % de l'effectif total sur l'année, pour un budget de 77 250 €. 42 actions de formation individuelle

ont été menées et 17 sessions collectives, représentant en moyenne 39 heures de formation par stagiaire.

En 2023, les salarié-e-s les plus formé-e-s sont les salarié-e-s qui exercent leur activité en rétention et au sein de la coordination de cette activité, suivis par les salarié-e-s en région, puis des salarié-e-s des centres d'hébergement (Cada et CPH) et des salarié-e-s des équipes de direction, pour un total représentant 90 % de l'effectif salarié formé. Les salarié-e-s qui exercent leur activité au sein des pôles thématiques représentent 10 % de l'effectif salarié formé. Dans le cadre du CPF, des bilans de compétences, des formations linguistiques ou bureautiques, certifiantes ou diplômantes ont été organisées.

Aussi, trois salarié-e-s ont entamé ou poursuivi une formation dans le cadre d'un projet de transition professionnelle.

FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

Une des missions principales de la Cimade est d'informer sur les évolutions des politiques migratoires et leurs conséquences pour les personnes exilées. À ce titre, La Cimade mène d'importantes actions de plaidoyer, de communication et de sensibilisation.

Pour celles et ceux qui souhaitent approfondir ces questions afin d'agir concrètement auprès des personnes étrangères, La Cimade propose des sessions de formations partout en France, pour l'interne comme pour l'externe.

Les bénévoles et salarié-e-s de l'association bénéficient d'un large panel de modules et d'outils de formation visant à leur apporter les compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes étrangères ainsi que des connaissances actualisées, le droit des étrangers étant particulièrement complexe et en perpétuelle évolution.

La Cimade dispense également des formations externes, à la demande d'associations, de services de l'Etat et des collectivités territoriales (conseils départementaux, missions locales, PJJ, CCAS...), ou d'universités et écoles spécialisées. Dans ce cadre, 40 sessions de formations ont été dispensées en 2023 par 24 formateurs et formatrices, pour un total de 392 heures. Ces formations, qui ont dans leur immense majorité porté sur le droit des étrangers, ont touché 811 bénéficiaires. Les délégations régionales de la Cimade situées en Centre-Ouest, Bretagne-Pays de Loire et Océan Indien ont été particulièrement actives. Depuis décembre 2022, La Cimade dispose de l'agrément Qualiopi, certification du ministère du travail délivrée aux organismes de formation qui respectent une démarche qualité, sur la base d'un référentiel unique.

■ POSTES CRÉÉS EN 2023

- Chargée d'appui aux réflexions stratégiques rétention (CDD) ;
- Chargée de coordination de l'activité en CRA (CDI) ;
- Une directrice des territoires (CDI) ;
- Chargée de projet régional – région Amériques (CDI).



© Nathalie Bardou

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Action de sensibilisation de rue

Un déficit était prévu pour 2023 dans un contexte de forts investissements impulsés depuis 2022 pour le renforcement de La Cimade. Il s'avère au final plus important que ce qui était projeté, avec des produits en augmentation par rapport aux deux années précédentes, mais dans une moindre proportion que prévue. Les dépenses ont quant à elles été maîtrisées. Parallèlement, si les fonds propres de l'association ont été réduits par deux années déficitaires consécutives, les réserves globales dont dispose La Cimade demeurent élevées.

Un déficit attendu mais plus élevé que prévu

L'année 2023 s'est terminée avec un résultat net déficitaire mais d'un montant plus élevé qu'attendu : - 429 k€ au lieu des - 97 k€ projetés.

Cette situation s'inscrit dans le contexte du choix fait depuis 2022 de mener une politique d'investissement pour renforcer la structuration interne de La Cimade, ses outils et le déploiement de ses projets. Cela s'est traduit par des investissements dans les ressources humaines, et notamment dans le renforcement des fonctions support au siège de l'organisation et des équipes en région, dans la formation et l'accompagnement des bénévoles et salarié.e.s, dans le déploiement de nouveaux outils numériques...

Par rapport au budget prévisionnel 2023, les dépenses sur l'année ont été maîtrisées, malgré un contexte de forte inflation, et la volonté de soutenir le pouvoir d'achat des salarié.e.s.

Les ressources ont augmenté par rapport à 2022, passant de 13 105 k€ à 13 516 k€ (+ 3%) mais dans une proportion moindre qu'attendue. Suite à la décision de retirer les équipes de La Cimade du CRA du Mesnil-Amelot pendant plusieurs mois au 1^{er} semestre 2023, dans un contexte accru de non-respect des droits des personnes retenues, une refaçon de 99 000 € a été appliquée par le ministère de l'Intérieur. L'évolution de la collecte des dons est en augmentation de + 6 % pour atteindre 4 391 k€. Les dons représentent un tiers des ressources d'exploitation et sont utilisés très majoritairement (59 %) pour le financement des missions sociales de La Cimade.

Les investissements évoqués plus haut intègrent également une politique pro-active de développement de nos financements, particulièrement au niveau de nos donateurs, qui a commencé à porter ses fruits mais atteindra son plein effet dans les années à venir.

Des fonds propres importants, peu de dettes

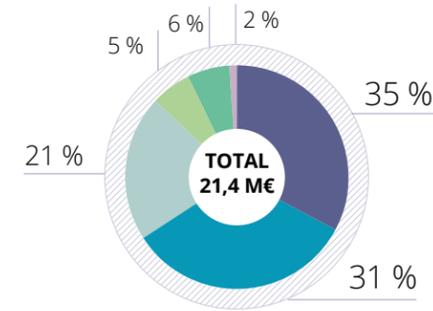
L'association La Cimade conserve une solidité financière, avec un niveau de fonds propres importants, à hauteur de 6 243 k€. Ce montant représente 57 % du total du bilan quand les dettes n'en représentent que 21 %. De plus, ce niveau de fonds propres permet de dégager un fonds de roulement de 4 461 k€, soit 4 mois de dépenses d'exploitation.

Il faut compléter ce tableau par la prise en compte des fonds propres de deux structures au service de la mise en œuvre du projet de La Cimade : la Fondation Cimade et le Fonds de dotation. 3 239 k€ de fonds propres pour la première ; le second a vu son bilan fortement augmenter entre 2022 et 2023, passant de 628 k€ à 1 827k€, grâce à l'intégration en créances de deux nouveaux legs significatifs. Ces deux structures contribuent à la fois à la mise en œuvre du projet de La Cimade en abondant le budget d'exploitation de l'association et à sa pérennité en facilitant la préservation et l'entretien du patrimoine immobilier et la mise en œuvre de projets exceptionnels.

La conduite d'une réflexion structurante sur le modèle socio-économique de l'association

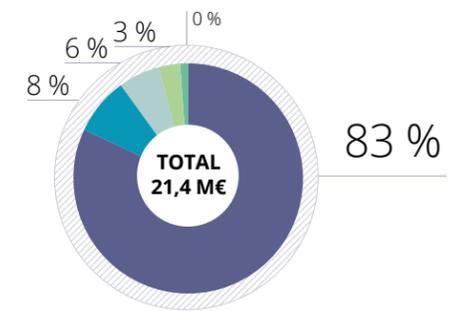
Si le niveau des fonds propres, la hausse des ressources liée à une politique pro-active de développement des financements particulièrement au niveau de nos donateurs, la capacité à maîtriser la hausse de certaines dépenses, sont autant d'éléments à prendre en compte pour l'appréciation de la situation financière globale de La Cimade, un travail autour du modèle socio-économique a été entamé en 2024, dans l'objectif de l'atteinte d'un équilibre budgétaire structurel. Ont ainsi été dégagés trois axes de réflexion : l'un autour de la recherche de nouveaux financements privés et publics, l'autre relatif à l'actualisation de la politique de réserve de La Cimade et enfin un axe concernant la maîtrise des dépenses d'exploitation : quelles orientations et priorisations pour quels besoins ?

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) EN K€



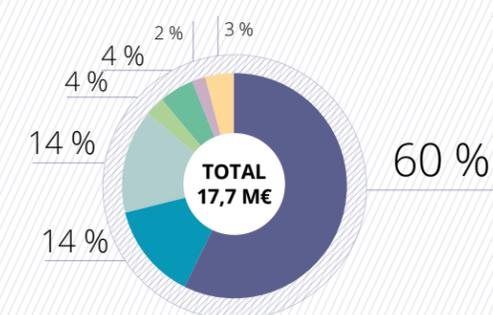
NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2023...

Bénévolat	7 450
Subventions et concours publics	6 705
Générosité du Public	4 391
Fondation et financements privés	1 117
Produits des activités annexes et autres produits	1 303
Déficit	435



... ET LEUR UTILISATION

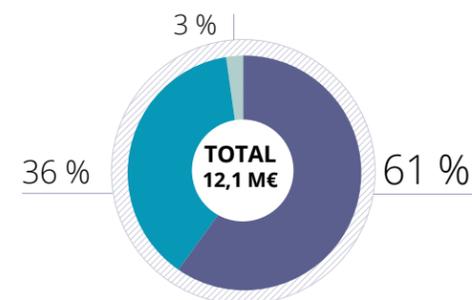
Actions réalisées en France y compris bénévolat	17 700
Frais de fonctionnement	1 648
Frais de recherche de fonds	1 318
Autres charges	700
Actions réalisées à l'étranger	35



ZOOM SUR NOS ACTIONS RÉALISÉES EN FRANCE

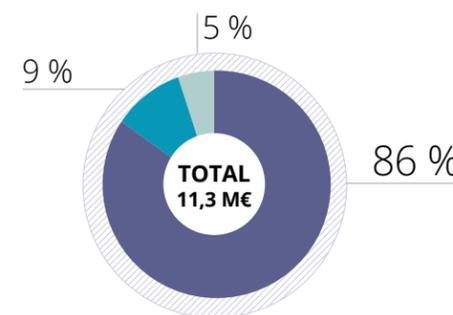
Actions en région y compris bénévolat	10 608
Action de la rétention	2 453
Centres d'accueil et d'hébergement de Béziers, Massy et Montpellier	2 542
Accompagnement des publics	689
Support aux actions (Pôles Thématiques Nationaux)	712
Animation politique du Mouvement et Vie Associative	270
Missions de sensibilisation	460

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€



ORIGINE DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (Y COMPRIS BÉNÉVOLAT)

Bénévolat	7 450
Dons et legs	4 391
Autres produits	318



UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC ET BÉNÉVOLAT

Missions sociales (y compris bénévolat)	9 746
Frais de recherche de fonds	999
Frais de fonctionnement	620

Toutes ces informations sont issues des comptes annuels et du rapport de gestion 2023 approuvés par l'Assemblée générale de La Cimade du 22 juin 2024. Les comptes 2023 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes Hoche Audit. Le rapport de gestion présente également les comptes de la Fondation Cimade, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation du Protestantisme, ainsi que ceux du Fonds de dotation La Cimade, créée en 2019.

PARTENAIRES 2023

La Cimade fait le choix de travailler avec d'autres associations – internationales, nationales et locales – afin de renforcer l'impact de ses actions. L'association tient en effet à favoriser l'intelligence collective, la collaboration, le soutien et la complémentarité au sein du monde associatif et de la société civile en général. Rien ne se ferait sans nos partenaires associatifs, mais également sans nos soutiens financiers : pouvoirs publics, collectivités territoriales, fondations privées et entreprises. Merci à eux. Merci également à nos 21 000 donatrices et donateurs qui nous ont apporté leur confiance en 2023 et favorisent ainsi notre indépendance et la pérennité de nos actions. Merci enfin à toutes celles et ceux qui, en France et ailleurs, s'engagent pour une solidarité active avec les personnes migrantes et réfugiées.

■ NOS SOUTIENS PUBLICS AU NIVEAU NATIONAL :

Agence française de développement (AFD) Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) Ministère de la culture et de la communication - Ministère des solidarités et de la santé - Direction générale de la santé (DGS) du Ministère de l'intérieur - Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse - Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) - Ministère de la justice, Service de l'accès aux droits et de l'aide aux victimes (SADJAV), Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) - Ministère de la cohésion des territoires - Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) - Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

■ NOS PARTENAIRES PRIVÉS :

Bröt für die Welt - EKIR - Fondation Agnès Delachaux - Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme - Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale - Fondation de France - Fondation du protestantisme - Fondation JM Bruneau - Fondation Un monde par tous - The Tolkien Trust - Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

■ NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

• AMÉRIQUES

DRJSCS/FDVA Guyane, DILCRAH Guyane, DILCRAH Guadeloupe, ARS Guyane

• AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Les Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Grenoble, Clermont-Ferrand, Annonay, Chambon-sur-Lignon, Saint-Etienne, Mazet-Saint-Voy, les communes du Pays de Gex, le Conseil départemental de l'Ain, la Métropole Grenoble-Alpes, la Métropole de Lyon, la DREETS Auvergne Rhône-Alpes (la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), la DIRSP (direction interrégionale des services pénitentiaires), la DRAC Auvergne Rhône-Alpes (la direction des affaires culturelles).

• BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

Département de Loire-Atlantique, et villes de Nantes, Rennes, La Roche-sur-Yon, Lorient, Vannes, Les Sables d'Olonne, Auray, Ploërmel et Séné, Nantes Métropole, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes et DRJSCS des Pays de la Loire et de Bretagne.

• CENTRE-OUEST

Région Nouvelle Aquitaine, région Centre Val de Loire, mairie de Poitiers, mairie de Blois, mairie de Tours, mairie de Faux la Montagne, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Nouvelle Aquitaine, Fond de développement vie associative Nouvelle Aquitaine

• FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE

Ville de Dijon, CCAS de Nevers, FDVA région Bourgogne-Franche-Comté, ville de Besançon, Conseil départemental de la Nièvre, l'Église protestante unie de France, ville de Chalon-sur-Saône, ville de Besançon.

• GRAND EST

UEPAL, de nombreuses paroisses protestantes et catholiques dont les paroisses du Bouclier et le temple Neuf, la ville de Strasbourg, la ville de Charleville Mézières, le CDAD du Bas Rhin, le CDAD Moselle.

• ILE-DE-FRANCE

Agence régionale de santé d'Île-de-France / Barreau de l'Essonne / Barreau des Hauts-de-Seine / Barreau de Paris solidarité / Barreau de Seine-Saint-Denis / Barreau du Val de Marne / Barreau des Yvelines / Conseil départemental de Seine-Saint-Denis / Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) / Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité / Mairie de Chatillon / Mairie et département de Paris / Mairie d'Evry / Mairie de Massy / Ministère de l'intérieur

• LANGUEDOC-ROUSSILLON

DDETS, DIHAL, DREETS, CAF de l'Hérault, Conseil régional Occitanie, les conseils départementaux du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, ville de Montpellier, ville de Nîmes

• NORD-PICARDIE

la Fondation de Lille, le fonds de dotation Avocats Lille Solidarité ; les conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ; la CPAM de Lille-Douai, les villes de Lille, Amiens, Dunkerque, Valenciennes, Soissons, Laon, Louvroil, Aulnoye-Aymeries, Hautmont ; la direction interrégionale des services pénitentiaires

• NORMANDIE

Ville d'Alençon, Ville d'Argentan, Ville du Havre, Ville de Rouen, DRAJES Normandie, DREETS Normandie, DISP de Rennes-BNP

• OCÉAN INDIEN

Agence Française de Développement, Ministère des Outre-Mer et DRJSCS (Direction Jeunesse Sport et Cohésion Sociale) / FDVA.

• SUD-EST

DRDJS, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires PACA Corse et Languedoc, France-RELANCE, Barreau des avocats de Marseille, CGET 13, DILCRAH.

• SUD-OUEST

Conseil régional Occitanie et Conseil régional Nouvelle Aquitaine, conseils départementaux Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gironde, Pyrénées-Atlantiques et Tarn-et-Garonne, mairies de Toulouse, Bordeaux et Pau, barreau de Toulouse, DIRSP Aquitaine et Occitanie.

■ LES ASSOCIATIONS AVEC LESQUELLES NOUS TRAVAILLONS POUR LA DÉFENSE DES PERSONNES EXILÉES AU PLAN NATIONAL :

ACAT / Aides / Amoureux au ban public / Amnesty International France/ Apprentis d'Auteuil / Ardhis / Armée du Salut / ATD-Quart monde / Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE) / CASP-Arapej / Cercle de silence / Comité pour la santé des exilés (Comede) / Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) / CCFD-Terre solidaire / Cité nationale de l'histoire de l'immigration / Comité de pilotage des associations intervenant en rétention / Croix-Rouge française / Droits d'urgence / Emmaüs / Emmaüs France / Fondation Abbé Pierre / Engage-e-s et Determine-e-s ! / Fédération entraide protestante (FEP) / Fédération nationale des Centres d'Information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF) / Fédération nationale solidarité femmes (FNSF) / Fédération protestante de France (FPF) / Fédération des associations de solidarité avec les travailleur-euse-s immigré-e-s (Fasti) / Fédération des acteurs de solidarité (FAS) / Fédération des centres sociaux / F3E / Groupe accueil et solidarité (GAS) / GAMS / Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s (GISTI) / Germae / Ligue des droits de l'Homme (LDH) / Ligue de l'enseignement / Médecins sans frontières / Médecins du Monde / MRAP / Prison Insider / Observatoire international des prisons - Section française / Ordre de Malte / Oxfam / Pastorale des migrants / Petits frères des pauvres / Radya / RESF / Restos du cœur / Ritimo / Secours catholique-Caritas France / Secours populaire / Syndicat de la magistrature / Syndicat des avocats de France / Secours islamique France / Tous migrants / UNICEF France / Unis cité / UNIOPSS / Welcome / Women for Women France

■ LES COLLECTIFS :

Action et droits des femmes exilées et migrantes (ADFEM) / Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) / Des ponts, pas des murs ! / Manifeste euroafricain / Coordination d'acteurs interacteurs aux frontières intérieures (CAFI) / Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) / Collectif Alerte / Collectif ensemble

contre la traite des êtres humains / Collectif des morts de la prison / Collectif national droits de l'Homme Romeurope / Collectif Pour une égalité des droits entre Français.es et étranger.e.s / Centre de recherche et d'Informations sur le Développement (CRID) / CoordEurop -La Coordination européenne pour le droit des étrangers à vivre en famille / Coordination Sud Dom'Asile / Collectif migrants Outre-mer / Collectif JUIE ! / Comité de pilotage des associations intervenant en rétention / Délinquants solidaires / États généraux des migrations (EGM) / Groupe national de concertation prison (GNCP) / InfoMIE / LA coalition / Le Collectif des associations citoyennes / Le français pour tous / Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) / Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE) / Plateforme 12 (pour la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre français-es et étranger-e-s dans les études comme au travail) / Plateforme française d'Eunomad / Plateforme des ONG françaises pour la Palestine / Réseau chrétiens immigrés / RESF / Réseau chrétiens de la Méditerranée / Festisol (Festival des Solidarités) / Stop Dublin / DASEM Psy (Droit au séjour des étrangers malades)

■ NOS PARTENAIRES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Migreurop / Coalition Boats 4 people / Commission des églises pour les migrants en Europe (CCME) / Chrétiens de la Méditerranée / Collectif Loujna-Touankaranké / Algérie : Rencontre et développement, Réseau des avocats pour la défense des droits de l'Homme (RADDH), Ligue algérienne des droits de l'Homme (LADDH) Comores : Mouvement associatif pour l'éducation et l'égalité des chances (Maeecha) Côte d'Ivoire : Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) Mali : Association malienne des expulsés (AME) / Association des rapatriés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM) / La Maison du Migrant-Caritas Gao. Maroc : Caritas au Maroc / Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM) / Mauritanie : Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH). Niger : Alternative espaces citoyens (AEC) / Association nigérienne des droits de l'Homme (ANDDH). Sénégal : réseau migrations et développement (RE.MI.DEV) / Point d'accueil pour les réfugiés et immigrés de Caritas Dakar (PARI). Tunisie : Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES)

Un grand merci aux militantes et militants de La Cimade pour leur engagement, à nos bailleurs pour leur confiance et à nos partenaires pour le travail accompli ensemble en 2023. Merci également à nos donateurs et donatrices pour leur générosité.



Association de solidarité active, La Cimade agit pour les droits et la dignité des personnes réfugiées et migrantes grâce à un mouvement de 2 585 bénévoles et 145 salarié-e-s en métropole et en Outre-mer.

La Cimade accompagne, héberge et défend plus de 110 000 personnes étrangères chaque année, et intervient en centre de rétention et en prison. Elle informe et sensibilise sur les enjeux liés aux migrations.

Le label «Don en confiance» atteste que La Cimade se soumet à un contrôle régulier visant à garantir la qualité de la gouvernance, la bonne gestion des fonds reçus et la transparence financière.



La Cimade
L'humanité passe par l'autre

Juin 2024

Coordination et réalisation : Louise Lacombed et Rafael Flichman

Editée par La Cimade

Responsable de la publication : Aude Millet

Conception graphique : Le Sourire en Prime

Photo de couverture © Corinne Simon

Impression : Siman

ISBN : 978-2-900595-83-1

Dépôt légal : juin 2024



91 rue Oberkampf

75011 Paris

Tél. 01 44 18 60 50 - Fax : 01 45 56 08 59

communication@lacimade.org

www.lacimade.org

